

ENSEMBLE, DÉVELOPPONS LE SNUEP-FSU ADHÉREZ ! RÉADHÉREZ !

Après une quinzaine d'années d'existence, le SNUEP-FSU est devenu une force incontournable pour défendre les LP, SEP, ÉREA, SEGPA et leurs personnels grâce à ses militant-es et au soutien de ses adhérent-es et sympathisant-es.

Le SNUEP-FSU, syndicat indépendant, s'est opposé aux diverses politiques des gouvernements successifs qui ont continué à vouloir développer l'apprentissage au lieu de réellement investir dans la formation professionnelle initiale sous statut scolaire. Dans les mois et années à venir, il continuera à promouvoir celle-ci en dénonçant sa mise en concurrence avec l'apprentissage.

Déterminé à faire entendre la voix de ses personnels, le SNUEP-FSU développe un syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste. Un syndicalisme de proposition qui participe aux audiences et groupes de travail ministériels. Un syndicalisme qui s'efforce de construire les mobilisations nécessaires et les actions appropriées pour faire avancer les revendications des PLP et CPE. Un

syndicalisme qui œuvre à la mise indispensable pour obtenir la satisfaction de nos revendications.

Le SNUEP-FSU est un syndicat dynamique et rassembleur, à l'écoute de la profession et au plus proche du terrain. C'est un syndicat démocratique qui n'a jamais renié ses mandats. Le syndicat, c'est vous ! Plus nous serons nombreux/euses et combatifs/ives et plus nous serons forts pour porter l'ensemble de nos revendications. C'est collectivement que nous les ferons avancer.

Le SNUEP-FSU ouvre sa période de présyndicalisation en espérant obtenir le renouvellement de votre confiance ; les seules ressources de notre syndicat sont vos cotisations. Le SNUEP-FSU a aussi besoin de militant-es pour fonctionner : n'hésitez pas à contacter votre section académique.

**Renforcez le SNUEP-FSU :
Syndiquez-vous et syndiquez vos collègues !**



© L. Toussaint

syndicalisme qui œuvre à la mise en place d'un front syndical le plus large possible. Les mandats du SNUEP-FSU sont élaborés collectivement en recherchant constamment à être une force de résistance, de proposition et de progrès.

Rejoindre le SNUEP donc la FSU, c'est rejoindre les dizaines de milliers de collègues du primaire, du secondaire et du supérieur de la Fonction publique. C'est renforcer le combat unitaire

Bien terminer l'année pour bien préparer la prochaine rentrée syndicale

Si pour l'administration la prochaine rentrée se prépare dès le mois de janvier (structures, postes, DHG), celle-ci doit aussi être préparée par le syndicat, à tous les niveaux. Au sein de l'établissement, il faut assurer la campagne de pré-syndicalisation, cruciale pour nous. En effet, c'est au contact direct des collègues que l'on fait adhérer et réadhérer. Pour cela, les sections locales doivent se faire communiquer par la section académique les résultats du mouvement pour pouvoir accueillir les arrivant-es (adhérent-es ou non) pour faire connaître le syndicat et ses représentant-es. Il peut aussi être né-

cessaire d'organiser une ultime réunion syndicale afin de faire un bilan de l'année écoulée, un bilan aussi des conseils d'enseignement et des répartitions de service.

Vous souhaitez mettre en place une section SNUEP-FSU dans votre établissement ?

Demandez-nous le guide « Animation d'une section locale » et prenez contact avec votre section académique !



Au niveau académique, le suivi du mouvement intra y compris des TZR, en lien avec les commissaires paritaires, revêt lui aussi un caractère très important, tout comme l'affectation plus tardive des non-titulaires. Il permet notamment de mettre à jour le réseau des sections locales. Un contact spécifique doit être mis en place pour les lauréat-es aux concours afin de leur présenter le SNUEP-FSU et les démarches qui les attendent. Le dernier bureau académique doit programmer les stages, répartir les décharges, le travail entre les militant-es et prévoir l'accueil des stagiaires à la rentrée fin août. ■

POURQUOI ADHÉRER AU SNUEP-FSU ?



Le SNUEP-FSU est :

- Le syndicat des personnels d'enseignement et d'éducation de la voie professionnelle dans la FSU, 1^{re} fédération de l'EN.
- Un syndicat de luttes et de transformation sociale progressiste qui défend nos revendications professionnelles.
- Le syndicat spécifique des LP, SEP, ÉREA, et SEGPA publics pour que nos préoccupations ne soient pas noyées parmi celles des autres catégories d'enseignant-es.
- Un syndicat de revendications et de propositions, ni dans l'accompagnement des réformes, ni dans l'opposition systématique. Nous ne confondons pas contestation et immobilisme.

Nos mandats de défense de l'enseignement professionnel

- Toujours contre le bac pro en 3 ans qui, sous couvert d'égalité entre les bacs des 3 voies, a amputé d'une année la for-

mation dans le seul but de supprimer 25 % des postes de PLP.

- Pour l'arrêt immédiat des fermetures de sections GA et la remise à plat totale de la filière du tertiaire administratif de niveau IV.
- Contre toute fusion forcée de bacs pros. Malgré le bilan négatif du bac pro GA, le ministère poursuit les fusions alors qu'elles coupent les bacs pros des réalités professionnelles et dévalorisent les diplômes.
- Pour la fin du tout CCF. Nous nous sommes battu-es contre la généralisation des CCF et avons obtenu le retour à des épreuves ponctuelles dans plusieurs disciplines et leur suppression en 2^{de} pro.
- Pour conserver les LP dans l'éducation prioritaire.

Notre fonctionnement démocratique et collectif

- Aucun-e responsable du SNUEP-FSU n'est un-e permanent-e syndical-e, totalement déchargé-e. Tous et toutes assurent un service conséquent devant élèves.
- Le SNUEP-FSU participe pleinement à la vie fédérale de la FSU avec laquelle il peut siéger dans les différentes instances représentatives ministérielles, académiques ou régionales pour représenter l'enseigne-

JE SUIS RETRAITÉ-E : Je me syndique !

Régulièrement est distillée l'idée que les retraité-es seraient des « nanti-es », des « privilégié-es », dans le seul but de justifier de nouvelles régressions. Être syndiqué-e retraité-e aujourd'hui, c'est défendre ses conditions de vie, garantir son pouvoir d'achat et une protection sociale qui réponde à nos besoins.

Les retraité-es des syndicats de la FSU sont organisé-es en sections fédérales aux niveaux national et départemental. Dans la FSU ils participent activement à diverses réunions et instances comme le CDFD¹, le CFR². Par l'affiliation de leur syndicat à la FGR-FP³, ils/elles améliorent les conditions d'un rapport de forces, seul à même de faire aboutir leurs revendications. Pour cela, il est indispensable de renforcer la syndicalisation des retraité-es.

Nouvellement retraité-e, je poursuivrai mon adhésion syndicale au SNUEP-FSU et je serai membre de la SFR⁴ de mon département !

1. Conseil délibératif fédéral départemental.

2. Conseil fédéral régional.

3. Fédération générale des retraité-es de la Fonction publique.

4. Section fédérale des retraité-es.

ment professionnel public, ses personnels mais aussi les élèves.

Nos valeurs

- Ne pas transiger avec la laïcité qui est le socle de la République et qui permet de vivre ensemble toutes et tous dans le respect de l'identité de chacun-e, et de sa liberté de conscience.
- Lutter contre toutes les discriminations. Nous ne nous résignons pas aux inégalités. Nous combattons l'antisémitisme et toutes les formes de racismes, le sexisme, l'homophobie. Nous refusons toute remise en cause des droits des femmes à l'égalité. ■

SE SYNDIQUER, ÇA VAUT LE COÛT ?

66 % de votre cotisation est déductible des impôts, voire **100 %** si frais réels. Si vous êtes non-imposable, votre cotisation vous permet d'obtenir un crédit d'impôt de **66 %**. L'adhésion, inférieure à la plupart des autres syndicats, revient à environ **3 euros par mois** pour un stagiaire, moins de **5 euros** pour un PLP échelon 8, moins de **7 euros** pour un hors-classe 6^e échelon.

NON-TITULAIRES : SE SYNDIQUER EST INDISPENSABLE !

- Pour connaître et défendre vos droits individuels et collectifs.
- Pour améliorer vos conditions d'emploi et de rémunérations.
- Pour dénoncer et mettre fin à la précarité.
- Pour la mise en place d'un plan de titularisation des contractuel-les.